



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/33/312/Add.1  
28 novembre 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session  
Point 125 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES  
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Etudes de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement

Rapport du Secrétaire général

1. Dans son rapport relatif aux études de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement (A/33/312) dont l'Assemblée générale a été antérieurement saisie à sa présente session, le Secrétaire général a exprimé l'avis qu'il aurait été souhaitable de tenir compte des recommandations du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement. A ce moment-là, le Conseil consultatif était encore en cours de constitution, et le Secrétaire général envisageait de présenter un nouveau rapport à l'Assemblée dès que possible après la première session du Conseil.

2. Le Conseil consultatif a tenu sa première session à New York, du 14 au 22 novembre 1978. Sa composition actuelle est indiquée dans l'annexe au présent document.

3. Le Conseil a procédé à un échange de vues sur plusieurs aspects généraux des études sur le désarmement et sur les tâches qui lui incombent dans ce domaine. Bien qu'au cours de cette première session, plusieurs de ces aspects n'aient fait l'objet que d'une discussion préliminaire, le Conseil est parvenu à certaines conclusions, qui figurent dans son rapport au Secrétaire général. Celui-ci souhaite porter les extraits suivants du rapport du Conseil à l'attention de l'Assemblée générale.

a) La session a été ouverte par le Secrétaire général qui, dans son allocution, a défini le mandat du Conseil, dont il a précisé les tâches immédiates et à long terme. Le Conseil a noté, en particulier, que le Secrétaire général avait souligné qu'il importait d'adopter une méthode d'ensemble pour les études sur le désarmement, qui devaient être liées à une stratégie du désarmement et aux négociations engagées en vue de la mettre en oeuvre. Le Conseil a en outre attaché une importance particulière aux observations du Secrétaire général selon lesquelles les travaux du Conseil pourraient avoir pour effet de stimuler les négociations

actuelles et futures en matière de désarmement. Son attention a également été spécialement retenue par les remarques du Secrétaire général sur l'indépendance du Conseil et la liberté qu'il avait de débattre tous les aspects de ses travaux, sans publicité et sans être assujetti à la contrainte de prendre des décisions officielles. Le Conseil a relevé que, selon le Secrétaire général, il pourrait notamment recommander que soient mises à jour ou complétées des études antérieures de l'Organisation des Nations Unies et que soient identifiés les domaines n'ayant pas encore fait l'objet d'études appropriées. Le Conseil a en outre pris note de certaines fonctions spécifiques dont le Secrétaire général a envisagé qu'il s'acquitterait :

- I) Définir les objectifs d'études sur le désarmement compte tenu des principes directeurs énoncés dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- II) Elaborer un programme détaillé relatif à ces études pour appuyer les travaux des organes de négociation et des organes délibérants dans le domaine du désarmement;
- III) Favoriser une meilleure utilisation de la contribution que les institutions spécialisées et d'autres organismes et programmes du système des Nations Unies pourraient apporter à l'élaboration d'études et à la recherche d'informations sur ce sujet;
- IV) Centraliser les connaissances spécialisées des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales qui s'intéressent à divers aspects du problème.

En outre, le Conseil a noté qu'à l'avenir, le Secrétaire général serait susceptible de lui soumettre, pour examen et observations, des rapports concernant des études établies sur des sujets déterminés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

b) Le Conseil ne s'étant réuni que peu de temps avant la fin de la session de l'Assemblée générale, il a estimé qu'il n'était pas en mesure de formuler une opinion mûrement pesée sur les propositions d'études actuellement examinées par l'Assemblée. Il a été noté que ces études, si elles étaient approuvées par l'Assemblée, ainsi que d'autres études qui étaient déjà en cours de réalisation, seraient poursuivies, de telle manière que le Conseil pourrait donner son avis lors de réunions ultérieures.

c) En ce qui concerne les propositions futures d'études, il a été noté que pour permettre au Conseil de mieux s'acquitter de ses fonctions qui sont de conseiller le Secrétaire général sur divers aspects des études à réaliser sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, il serait souhaitable que le Conseil reçoive en temps utile des renseignements appropriés sur les études prévues. A cet effet, il serait nécessaire que l'Assemblée générale prenne la décision voulue.

/...

d) Le Conseil est convenu qu'il était de son ressort de suggérer les sujets sur lesquels pourraient porter les études de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement.

e) A sa première session, le Conseil n'a pu qu'aborder l'examen d'un programme complet d'études, en raison de la complexité et de l'ampleur de cette tâche. Il a l'intention de faire porter toute son attention sur cette question à sa prochaine session, en 1979. Le Conseil estime qu'il était très important de veiller à ce que le programme complet d'études sur le désarmement soit lié à une stratégie en vue du désarmement et aux négociations visant à la mise en oeuvre de cette stratégie.

f) Le Conseil a examiné les buts que devraient servir les études effectuées par l'ONU dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements et il a conclu qu'il s'agissait notamment de :

- I) Faciliter les négociations en cours sur le désarmement et la limitation des armements;
- II) Aider à cerner certains thèmes, en vue de lancer de nouvelles négociations;
- III) Offrir un cadre général aux délibérations des négociations en cours;
- IV) Evaluer la menace que font peser sur la survie même de l'humanité l'existence d'armes nucléaires et la poursuite de la course aux armements, et les répercussions de celle-ci tant sur la sécurité internationale que sur le développement, et sensibiliser l'opinion publique à ce sujet.

Il a été reconnu que certaines études pouvaient servir plusieurs de ces buts et se compléter mutuellement.

g) Lors des sessions futures, dans le contexte du programme détaillé d'études sur le désarmement qu'il met au point, le Conseil continuera à examiner les questions de fond qui devront être traitées dans les études sur le désarmement, ainsi que les critères pour la sélection desdites études et les directives pour leur exécution. A la session en cours, le Conseil a convenu que les principales considérations à retenir lors de l'élaboration d'un programme détaillé d'études sur le désarmement sont de savoir si un sujet donné se prêterait à une étude effectuée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et si des résultats utiles peuvent être escomptés. En outre, compte tenu du caractère souvent délicat des questions à étudier, il serait important de faire participer des Etats Membres s'inscrivant dans des contextes politiques, économiques et régionaux différents. Enfin, il faudrait tenir compte des limites de la capacité du Secrétariat d'établir des études ainsi que d'autres contraintes matérielles, y compris les contraintes financières.

/...

ANNEXE

Liste des membres du Conseil consultatif pour les études sur le  
désarmement au 22 novembre 1978

- M. Erich Bielka-Karltreu, ancien ministre des affaires étrangères de l'Autriche
- M. Frank Edmund Boaten, représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Constantin Ene, représentant permanent de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève et représentant à la Conférence du Comité du désarmement
- M. Alfonso García Robles, représentant permanent du Mexique à la Conférence du Comité du désarmement
- M. John Garnett, maître de conférences principal à la section des études stratégiques du Département de la politique internationale, Université d'Aberystwyth, Pays de Galles, Royaume-Uni
- M. Enrique Gaviria Liévano, membre de la Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Ignac Golob, secrétaire fédéral adjoint aux affaires étrangères de la Yougoslavie
- M. A. C. S. Hameed, ministre des affaires étrangères de Sri Lanka a/
- M. John W. Holmes, professeur au Département des relations internationales, Université de Toronto et York University, Canada
- M. Rikhi Jaipal, représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Hussein Khallaf, ancien ministre et ambassadeur de l'Egypte
- M. Akira Matsui, conseiller au Ministère des affaires étrangères du Japon
- M. Carlos Ortiz de Rozas, conseiller du Ministre des affaires étrangères de l'Argentine et président de la délégation de l'Argentine à la Conférence du Comité du désarmement
- M. José Luis Perez, Division des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères, Cuba

---

a/ N'a pu se rendre à la première session du Conseil.

- M. Radha Krishna Ramphul, représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Klaus Ritter, directeur de la Fondation scientifique et politique, Ebenhausen, République fédérale d'Allemagne
- M. Alexei Roschin, ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
- M. Alejandro Rovira, ancien ministre des affaires étrangères de l'Uruguay
- M. Agha Shahi, conseiller pour les affaires étrangères du Pakistan
- M. Pierre Christian Taittinger, sénateur et ancien ministre de la République française
- M. Oscar Vaernø, conseiller, Ministère des affaires étrangères de la Norvège
- M. Milous Vojvoda, ministre adjoint des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie
- M. Piero Vinci, représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Jerome Wiesner, président du Massachusetts Institute of Technology, Etats-Unis d'Amérique
- M. Eugeniusz Wyzner, directeur du Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères de la Pologne
- M. Alejandro D. Yango, représentant permanent adjoint des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies
- M. Alexander Yankov, ministre adjoint des affaires étrangères et représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies

-----